

Personnel psycho- médico-social (H/F/X)

Contexte de la fonction

L'agent PMS est de responsable d'une section d'accueil au sein de la crèche « Les Roitelets » qui compte 70 places d'accueil et ce, sous l'autorité du directeur crèche. Le CPAS dispose d'une seconde crèche « Les Petites Châtaignes » d'une capacité de 63 places. La mission principale de l'agent est de s'assurer que les pratiques éducatives et les comportements soient en conformité avec le projet d'accueil, le code de qualité et la convention internationale des droits de l'enfant.

Tâches

- Gérer quotidiennement les équipes de puériculture et remonter les informations attrayant à la gestion d'équipe à la direction crèche ;
- Participer à la gestion d'équipe : recrutement, accueil, évaluation, modifications d'horaire ;
- Entretenir les relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous et le soutien à la parentalité ;
- Participer à la mise en œuvre du projet d'accueil, son évaluation et son évolution ;
- Contribuer à la promotion de la santé et à la santé communautaire ;
- Participer à la gestion administrative et organisationnelle du milieu d'accueil ;
- Assure des permanences téléphoniques, des ouvertures et fermetures du milieu d'accueil ;
- Assure un rôle de back up en cas d'absence d'un membre de l'équipe du staff des crèches ;
- Assume toute autre tâche déléguée par la direction.

Compétences professionnelles

- Compétence en management ;
- Capacité d'organisation, autonomie et proactivité ;
- Sens des responsabilités et gestion du stress ;
- Capacité de communication et assertivité ;
- Sens de l'observation et écoute active
- Bonne connaissance de MS Office et adaptation rapide aux outils informatiques ;

Conditions de recrutement

- Etre titulaire d'un bachelier dans un des domaines suivants : assistant en psychologie, assistant social, soins infirmiers, infirmier responsable de soins généraux, psychomotricité, science de l'éducation
- Ou Etre titulaire d'un master en ingénierie et action sociale ou en sciences de la santé publique
- Être porteur d'un extrait de casier judiciaire modèle 2, exempt de condamnation ou de mesure d'internement pour faits de mœurs ou de violence à l'égard de mineurs.
- Toute expérience dans le milieu de la petite enfance, ainsi que la possession de formations complémentaires constituent des atouts.
- La connaissance de Bambino ou de tout système de gestion informatique des crèches est un atout.

Offre

- Contrat en remplacement ;
- Temps partiel, idéalement 40% (15h12/semaine) ;
- Echelle de traitement B1, chèques repas, valorisation possible de l'ancienneté utile à la fonction à concurrence de 15 années maximum pour le secteur privé et la totalité de l'ancienneté pour le secteur public, régime de congé du secteur public, prime de fin d'année, 2ème pilier de pension (épargne pension), remboursement des frais de transport en commun à 88% ; accès facile en voiture et transport en commun ;
- Entrée en service : le plus rapidement possible

Introduction des candidatures

- Envoi par mail : CV, lettre motivation adaptée au poste choisi, copie(s) de diplôme et attestation(s) de formation le cas échéant ainsi qu'une copie recto-verso de la carte d'identité
- Préciser dans l'objet du mail : « PMS 2026 »
- Via mail : recrutement@cpas-gembloux.be

Seuls les dossiers de candidatures complets, répondant aux conditions de recrutement seront analysés. Une première sélection sur base des CV sera réalisée.

Renseignements administratifs :

Stéphanie VANHEES, Gestionnaire RH, Tél. : 081/627.203 ou 081/627.201 ou recrutement@cpas-gembloux.be

Renseignements techniques :

RYELANDT Muriel, Directrice crèche, Tél : 081/627.269 ou muriel.ryelandt@cpas-gembloux.be

Contacts

